

COMMUNE DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	2024-607	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE				

TD/JS

SEANCE N° 25 DU 17 JUIN 2024
34 questions, numérotées de 2024-598 à 2024-631

DELIBERATION

**ECOLES
ACCUEILS ET ACTIVITES PERISCOLAIRES
TARIFS AU 1ER SEPTEMBRE 2024**

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Municipal de la Ville de FLERS, légalement convoqué s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yves GOASDOUÉ, Maire,

Outre le Maire, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Adjoins : Lori HELLOCO, Gaëlle PIOLINE, Subay SAHIN, Leïla HARDY, Jacques DUPERRON, Angela PRESSE, Bruno ASSELOT, Dominique ARMAND, Jean-Pierre HUREL

Conseillers : Nesrin YANAR, Yvette LERICHOME, Laurent JUMELINE, Sophie RENAUDIN, Omar AYAD, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Jérémy PREVOST, Marème N'DIAYE, Chantal MARCHAND, Noël DJEZAIRI, Lucienne VINCENT, Gérard SAMOYEAU, Isabelle GILBERT, Richard RIHOUEY, Inès CHATE, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR, Stéphane BENIS, Emmanuelle BERGOT, Pascal CATHERINE, François LEPRINCE

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandants	Mandataires	Questions
Marème N'DIAYE	Annick ROBIN-MOITRY	Ensemble de la séance
Yvette LERICHOME	Yves GOASDOUÉ	
Tâm NGUYEN	Jean-François BRISSET	
Sylvie DUFOUR	Stéphane BENIS	

Absents : Subay SAHIN (2024-608 à 2024-631) et Lori HELLOCO (2024-598 à 2024-613)

EFFECTIF
En exercice : 33
Quorum : 17

Questions	Présents	Votants
2024-598 à 2024-606	28	32
2024-607	28	31
2024-608 à 2024-609	27	31
2024-610	27	29
2024-611 à 2024-613	27	31
2024-614 à 2024-615	28	32
2024-616 à 2024-617	28	31
2024-618 à 2024-631	28	32

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
11.06.2024	19H06	Dominique ARMAND	21H30	18.06.2024	20.06.2024

RAPPORT

présenté par
Leïla HARDY
Maire-Adjoint

VILLE DE FLERS		N°	Date	Question	
POLE 3 Commission Education		23	05.06.2024	2	
POLE 4 Commission Finances		23	05.06.2024	10	
CONSEIL	Séance	25	17.06.2024	N° d'ordre	N° délibération
				10	2024-607

OBJET

ECOLES - ACCUEILS ET ACTIVITES PERISCOLAIRES - TARIFS AU
1ER SEPTEMBRE 2024

DLJS

Chers Collègues,

La Ville a en charge l'organisation et la gestion des temps périscolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune. Ces temps comprennent les accueils du matin, du midi et du soir. L'inscription et la présence des enfants aux différents temps donnent lieu à la perception ou non, auprès des familles, de tarifs dont les montants sont réactualisés et fixés par le Conseil Municipal. L'évolution des prix liée notamment à l'augmentation des coûts des produits alimentaires et des énergies conduit à proposer une augmentation des tarifs de 3%.

Les tarifs des accueils périscolaires applicables au 1^{er} septembre 2024 peuvent se présenter comme suit :

RESTAURANTS SCOLAIRES Maternelles et Élémentaires			Tarifs actuels En € T.T.C.	Tarifs votés au 1 ^{er} septembre 2024 En € T.T.C.
Enfants flériens et classes spécialisées	Fréquence	Régulière 2,3 ou 4 repas/semaine	3,30	3,40
		Ponctuelle 1 repas/semaine ou non inscrit	3,50	3,60
Enfants hors Flers (sauf classes spécialisées) et personnel communal et assimilés participant aux activités des écoles			4,70	4,80
Tarif spécifique « panier repas » enfant de Flers			1,70	1,80
Tarif spécifique « panier repas » enfant hors Flers			2,30	2,40
Adultes et passagers			6,70	6,70

COMMUNE DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.06.2024	2024-607	7.10	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE			

ACCUEILS MATIN, SOIR Maternelles et Élémentaires		TARIFS actuels En € TTC	Tarifs votés au 1 ^{er} septembre 2023 En € TTC
Matin	Maternelles	0,70	0,75
	Élémentaires		
Soir	Maternelles	0,80	0,85
	Élémentaires	16 h 15 - 17 h 30	0,50
		17 h 30 - 18 h 15	

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les tarifs exposés ci-dessus applicables au 1^{er} septembre 2024.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ – Une abstention celle de Monsieur Pascal CATHERINE.

La secrétaire de séance,



Dominique ARMAND



Le Maire,



Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-216101691-20240617-2024-607-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2024

Affichage : 20/06/2024

